



Papiers Tissu KP inc.

PAPIERS TISSU KP INC.

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025 ET LE 31 DÉCEMBRE 2024

Papiers Tissu KP inc.
2, boul. Prologis, bureau 500, Mississauga (Ontario) L5W 0G8
www.kptissueinc.com



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Papiers Tissu KP inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Papiers Tissu KP inc. (la « société ») aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024;
- les états du résultat net et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, bureau 2500
Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215
Téléc. courriel : ca_toronto_18_york_fax@pwc.com

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Évaluation des indications de dépréciation de la participation dans Produits Kruger inc. comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence

Voir la note 1, *Renseignements généraux*, la note 3, *Sommaire des méthodes comptables significatives*, la note 4, *Estimations comptables et jugements critiques*, la note 5, *Participation dans une entreprise associée*, et la note 9, *Dépendance économique*, des états financiers.

La société a été créée exclusivement pour acquérir et détenir une participation dans Produits Kruger inc. (« Produits Kruger »), laquelle est comptabilisée comme une participation dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence. Au 31 décembre 2025, la société détenait une participation de 12,1 % dans Produits Kruger, et la valeur comptable de la participation de la société comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence dans Produits Kruger s'établissait à 69,7 M\$. La direction évalue à chaque période s'il existe une indication objective de dépréciation de ses participations dans Produits Kruger. La direction exerce son jugement lorsqu'elle évalue s'il existe une indication objective qui exigerait la réalisation d'un test de dépréciation, y compris i) si Produits Kruger a comptabilisé des pertes de valeur dans ses résultats financiers; ii) si les valeurs recouvrables des unités génératrices

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Évaluer le caractère raisonnable de l'appréciation par la direction des indications de dépréciation de la participation dans Produits Kruger comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, ce qui comprend les éléments suivants :
 - effectuer un audit des états financiers consolidés de Produits Kruger au 31 décembre 2025. Cela a inclus :
 - prendre en considération la performance financière de Produits Kruger et l'incidence des pertes de valeur comptabilisées, le cas échéant, dans les états financiers consolidés de Produits Kruger, sur la valeur comptable de la participation de la société dans Produits Kruger;
 - comparer les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie de Produits Kruger soumises à un test de dépréciation avec la

Question clé de l'audit

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

de trésorerie de Produits Kruger soumises à un test de dépréciation sont tombées en dessous de la valeur comptable de la base de la société dans les actifs de Produits Kruger inclus dans la participation dans Produits Kruger après prise en compte de l'augmentation de la juste valeur des actifs identifiables comptabilisée lors de l'acquisition de participations dans Produits Kruger ou iii) s'il y a une baisse importante de la capitalisation boursière de la société par rapport à son actif net. La direction n'avait pas effectué de test de dépréciation au 31 décembre 2025, car il n'existe aucune indication objective qu'un test de dépréciation était nécessaire.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison de l'importance de la participation dans la valeur comptable de Produits Kruger comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, et du jugement posé par la direction pour évaluer s'il existait une indication objective qui exigerait la réalisation d'un test de dépréciation. Cela a nécessité un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort de la part de l'auditeur lors de la mise en œuvre des procédures et de l'évaluation des éléments probants concernant l'évaluation par la direction des indications de dépréciation.

valeur comptable des actifs de Produits Kruger inclus dans la participation de la société dans Produits Kruger, compte tenu de l'augmentation de la juste valeur des actifs identifiables comptabilisée lors de l'acquisition des participations dans Produits Kruger;

- évaluer le caractère exhaustif de l'évaluation par la direction des indications de dépréciation afin de déterminer s'il existe des indications objectives d'une dépréciation de la participation dans Produits Kruger;
- recalculer la capitalisation boursière de la société et la comparer avec son actif net au 31 décembre 2025.

Autres informations

La direction est responsable des autres informations. Les autres informations se composent du rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est John Donnelly.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Le 17 février 2026

Papiers Tissu KP inc.

États de la situation financière

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

		31 décembre 2025	31 décembre 2024
	Note	\$	\$
Actif			
Actifs courants			
Dividendes à recevoir		1 803	1 798
		1 803	1 798
Actifs non courants			
Participation dans une entreprise associée	5	69 799	69 517
Total de l'actif		71 602	71 315
Passif			
Passifs courants			
Dividendes à verser	7	1 803	1 798
Total du passif		1 803	1 798
Capitaux propres			
Actions ordinaires	7	23 001	22 762
Surplus d'apport		144 819	144 819
Déficit		(114 985)	(116 673)
Cumul des autres éléments du résultat global		16 964	18 609
Total des capitaux propres		69 799	69 517
Total du passif et des capitaux propres		71 602	71 315

Approuvé par le conseil d'administration

/s/ James Hardy
Administrateur

/s/ Jay Wright
Administrateur

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Papiers Tissu KP inc.

États du résultat net et du résultat global

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

	Note	2025 \$	2024 \$
Quote-part du résultat		9 165	2 993
Dotation à l'amortissement de l'augmentation de la juste valeur		(1 094)	(1 123)
Quote-part du résultat mis en équivalence		8 071	1 870
Profit de dilution		433	619
Résultat avant impôt		8 504	2 489
Charge d'impôt exigible		—	56
Charge d'impôt	6	—	56
Résultat net		8 504	2 433
Autres éléments du résultat global, déduction faite de la charge (du produit) d'impôt	8		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :			
Réévaluation des prestations de retraite		288	2 769
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite		101	333
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net :			
Écarts de conversion		(1 645)	2 604
Autres éléments du résultat global		(1 256)	5 706
Résultat global total		7 248	8 139
Résultat de base et dilué par action		0,85	0,24
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		10 003 661	9 976 725

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Papiers Tissu KP inc.

États des variations des capitaux propres

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Note	Nombre	Capitaux propres \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total des capitaux propres \$
Au 1^{er} janvier 2025		9 987 547	22 762	144 819	(116 673)	18 609	69 517
Émission d'actions ordinaires	7	27 819	237	—	—	—	237
Dividendes à verser	7	—	—	—	(1 803)	—	(1 803)
Dividendes versés		—	—	—	(5 400)	—	(5 400)
Ajustement de juste valeur		—	2	—	(2)	—	—
Réévaluation des prestations de retraite		—	—	—	288	—	288
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite		—	—	—	101	—	101
Écarts de conversion		—	—	—	—	(1 645)	(1 645)
Résultat net		—	—	—	8 504	—	8 504
Au 31 décembre 2025		10 015 366	23 001	144 819	(114 985)	16 964	69 799

	Note	Nombre	Capitaux propres \$	Surplus d'apport \$	Déficit \$	Cumul des autres éléments du résultat global \$	Total des capitaux propres \$
Au 1^{er} janvier 2024		9 963 722	22 560	144 819	(115 027)	16 005	68 357
Émission d'actions ordinaires	7	23 825	204	—	—	—	204
Dividendes à verser	7	—	—	—	(1 798)	—	(1 798)
Dividendes versés		—	—	—	(5 385)	—	(5 385)
Ajustement de juste valeur		—	(2)	—	2	—	—
Réévaluation des prestations de retraite		—	—	—	2 769	—	2 769
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite		—	—	—	333	—	333
Écarts de conversion		—	—	—	—	2 604	2 604
Résultat net		—	—	—	2 433	—	2 433
Au 31 décembre 2024		9 987 547	22 762	144 819	(116 673)	18 609	69 517

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Papiers Tissu KP inc.

Tableaux des flux de trésorerie

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens)

	Note	2025 \$	2024 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Résultat net		8 504	2 433
Éléments hors trésorerie			
Quote-part du résultat mis en équivalence		(8 071)	(1 870)
Profit de dilution		(433)	(619)
Charge d'impôt exigible		—	56
Total des éléments hors trésorerie		(8 504)	(2 433)
Diminution de la dette envers une entité détenue		—	(595)
Remboursements d'impôt, montant net	10	—	595
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		—	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Dividendes reçus, montant net	7	6 963	6 974
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		6 963	6 974
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes versés, montant net	7	(6 963)	(6 974)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		(6 963)	(6 974)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour l'exercice			
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice			

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Papiers Tissu KP inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Papiers Tissu KP inc. (« PTKP » ou la « société ») a été constituée le 1^{er} octobre 2012 aux termes de statuts constitutifs sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Au 31 décembre 2025, la société détenait une participation de 12,1 % dans Produits Kruger inc. (« Produits Kruger »). Au 31 décembre 2024, la société détenait une participation de 12,7 % dans Produits Kruger.

Produits Kruger est une société ayant pour activités principales de fabriquer, de distribuer, de commercialiser et de vendre une vaste gamme de produits de papiers jetables, notamment du papier hygiénique, du papier mouchoir, des essuie-tout et des serviettes de table, tant pour le marché des produits de consommation que pour le marché hors foyer en Amérique du Nord. Le siège social de la société est situé à Mississauga, en Ontario, au Canada.

2 MODE DE PRÉSENTATION

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (les « normes IFRS de comptabilité »), et conformément aux interprétations de l'International Financial Reporting Committee approuvées par le Conseil des normes comptables du Canada aux fins de l'intégration dans la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Les états financiers ont été établis selon le principe du coût historique.

Les présents états financiers audités ont été approuvés par le conseil d'administration le 17 février 2025.

3 SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les méthodes comptables significatives adoptées pour la préparation des présents états financiers ont été présentées dans les états financiers audités annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, et elles ont été appliquées à toutes les périodes présentées.

a) Participation dans des entreprises associées

La société entend par « entreprises associées » les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable sans toutefois en détenir le contrôle. La société comptabilise sa participation dans de telles entreprises selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation est comptabilisée initialement au coût, puis la valeur comptable est ajustée pour prendre en compte la part revenant à la société du résultat des entreprises associées présentée dans l'état du résultat global et la part revenant à la société des autres éléments du résultat global des entreprises associées présentée dans les autres éléments du résultat global.

Les profits latents sur les transactions entre la société et les entreprises associées sont éliminés au prorata de la participation de la société dans ces entreprises. Les pertes latentes sont également éliminées à moins que la transaction ne procure une indication de dépréciation de l'actif transféré. Les profits ou pertes de dilution découlant des variations des participations dans les entreprises associées sont comptabilisés dans l'état du résultat global.

La société évalue à chaque période s'il existe une indication objective de dépréciation de ses participations dans des entreprises associées. En cas de dépréciation, la valeur comptable de la part des actifs sous-jacents des entreprises associées qui revient à la société est ramenée à la valeur recouvrable nette (c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité), et la perte de valeur est comptabilisée dans l'état du résultat global. À chaque date de clôture, la société évalue également si une reprise de la dépréciation est possible.

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

b) Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte des instruments ayant un effet dilutif. Le nombre d'actions incluses relativement aux options, aux bons de souscription et aux instruments analogues, est calculé au moyen de la méthode du rachat d'actions. La société ne dispose à l'heure actuelle d'aucun instrument potentiellement dilutif.

c) Norme comptable appliquée le 1^{er} janvier 2025

IFRS 8 Secteurs opérationnels

En juillet 2024, l'IFRIC a publié une décision précisant quels éléments mentionnés dans IFRS 8 doivent être communiqués même s'ils n'ont pas été examinés séparément par le principal décideur opérationnel. Cette décision fournit aussi des indications sur la façon d'identifier les éléments significatifs supplémentaires qui doivent être communiqués conformément à IFRS 8. À la suite de cette décision, la société a modifié les notes propres à chaque secteur à présenter de manière à fournir des informations qualitatives sur les éléments significatifs inclus dans le résultat net.

d) Normes comptables publiées mais non encore appliquées

i) IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 afin de permettre une meilleure comparaison de la performance financière des entités similaires. Remplaçant IAS 1, cette norme a une incidence sur la présentation des états financiers de base et des notes annexes, principalement l'état du résultat, puisque les sociétés seront tenues de présenter des catégories distinctes de produits et de charges pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement, avec des sous-totaux prescrits pour chaque nouvelle catégorie. IFRS 18 exigera que les indicateurs de performance définis par la direction soient expliqués et inclus dans une note distincte dans les états financiers. La norme s'appliquera obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, y compris les états financiers intermédiaires, et exige une application rétrospective. La société évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme.

ii) Modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7 – Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers

Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des modifications à la norme IFRS de comptabilité 9 et à la norme IFRS de comptabilité 7 visant à améliorer le classement et l'évaluation des instruments financiers. Ces récentes modifications simplifient la présentation de l'information financière en permettant la comptabilisation hâtive des passifs réglés par paiements électroniques, précisent l'évaluation des flux de trésorerie pour des contrats de prêt de base et précisent les définitions de l'absence de droit de recours et d'instruments liés. Les modifications introduisent également des obligations d'information plus détaillées pour la variation de la juste valeur des instruments de capitaux propres et une exigence de publication des modalités contractuelles qui peuvent avoir une incidence sur le calendrier ou les montants des flux de trésorerie. Ces modifications entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2026 et les entités doivent les appliquer rétrospectivement, l'adoption anticipée étant permise. La société évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles modifications.

Papiers Tissu KP inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

4 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

La préparation des présents états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité impose le recours à des estimations et à des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif présentés dans les états financiers et les informations sur les éventualités à la date de clôture, ainsi que les montants présentés des produits des activités ordinaires et des charges de la période. Sur une base régulière et en tenant compte des informations disponibles, la direction évalue ses estimations et jugements, y compris ceux qui ont trait à la juste valeur et aux méthodes comptables. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les ajustements nécessaires, le cas échéant, sont pris en compte dans le résultat de la période au cours de laquelle ils sont effectués.

Méthode de la mise en équivalence

La société applique la méthode de la mise en équivalence à sa participation dans Produits Kruger. La décision d'utiliser cette méthode pour comptabiliser une participation, surtout si le pourcentage de participation est inférieur à 20 %, tient compte de divers facteurs et circonstances et elle requiert en fin de compte l'exercice du jugement. La direction a examiné les conventions et a évalué les droits de la société. Étant donné que la société occupe quatre des dix sièges du conseil d'administration de PKGP inc. (« PKGP »), la direction a conclu que la société a la capacité d'exercer une influence notable sur Produits Kruger.

Test de dépréciation

La société est tenue d'effectuer un test de dépréciation à l'égard de sa participation dans Produits Kruger s'il existe des indications objectives que la participation peut être dépréciée. La direction exerce son jugement lorsqu'elle évalue s'il existe une indication objective qui exigerait la réalisation d'un test de dépréciation, y compris i) si Produits Kruger a comptabilisé des pertes de valeur dans ses résultats financiers; ii) si les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie de Produits Kruger soumises à un test de dépréciation sont tombées en dessous de la valeur comptable de la base de la société dans les actifs de Produits Kruger inclus dans la participation dans Produits Kruger après prise en compte de l'augmentation de la juste valeur des actifs identifiables comptabilisée lors de l'acquisition de participations dans Produits Kruger ou iii) s'il y a une baisse importante de la capitalisation boursière de la société par rapport à son actif net. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la direction a examiné l'incidence de divers événements sur l'appréciation par la société du fait qu'il existe ou non des indications objectives que sa participation dans Produits Kruger pourrait s'être dépréciée. La direction a conclu que les prévisions qui sous-tendent la valeur de la participation n'avaient pas changé de façon importante et, par conséquent, il ne s'est produit aucun événement déclencheur nécessitant qu'un test de dépréciation soit effectué.

5 PARTICIPATION DANS UNE ENTREPRISE ASSOCIÉE

Le tableau qui suit présente la variation de la valeur comptable de la participation :

	2025	2024
	\$	\$
Solde d'ouverture	69 517	68 162
Augmentation de la participation	237	204
Quote-part du résultat	9 165	2 993
Dotation à l'amortissement de l'augmentation de la juste valeur	(1 094)	(1 123)
Quote-part des autres éléments du résultat global	(1 256)	5 706
Profit de dilution	433	619
Dividendes	(7 203)	(7 183)
Remboursements de parts de société en commandite	—	139
Solde de clôture	69 799	69 517

Papiers Tissu KP inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Les tableaux qui suivent résument l'information financière relative aux actifs, aux passifs, aux produits des activités ordinaires et au résultat net de Produits Kruger, entreprise dans laquelle la société détenait une participation de 12,1 % au 31 décembre 2025. L'information financière provient des états financiers résumés non audités de Produits Kruger pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Les actifs et les passifs présentés tiennent compte des ajustements de juste valeur apportés à la valeur comptable des actifs et des passifs de l'entreprise associée lors de l'acquisition.

	31 décembre 2025		
	Selon la méthode comptable de Produits Kruger	Augmentation de la juste valeur	Selon la méthode comptable de PTKP
	\$	\$	\$
Actifs courants	678 083	—	678 083
Actifs non courants	1 930 621	291 198	2 221 819
Passifs	1 902 159	—	1 902 159
Actif net	706 545		

	Exercice clos le 31 décembre 2025
	\$
Produits des activités ordinaires	2 203 391
Résultat net attribuable à Produits Kruger	75 512
Autres éléments du résultat global	(7 631)
Total du résultat global attribuable à Produits Kruger	67 881

	31 décembre 2024		
	Selon la méthode comptable de Produits Kruger	Augmentation de la juste valeur	Selon la méthode comptable de PTKP
	\$	\$	\$
Actifs courants	603 439	—	603 439
Actifs non courants	1 993 898	301 538	2 295 436
Passifs	1 935 071	—	1 935 071
Actif net	662 266		

	Exercice clos le 31 décembre 2024
	\$
Produits des activités ordinaires	2 049 938
Résultat net attribuable à Produits Kruger	23 821
Autres éléments du résultat global	43 852
Total du résultat global attribuable à Produits Kruger	67 673

Papiers Tissu KP inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la quote-part des capitaux propres de PTKP revenant à Produits Kruger et la participation comptabilisée dans PTKP :

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Capitaux propres consolidés de Produits Kruger	706 545	662 266
Rajouter : valeur des actions ordinaires à leur émission	118 562	118 562
Moins : capitaux propres attribuables à Kruger inc. et à PKGP	(675 242)	(632 236)
Capitaux propres attribuables à PTKP	149 865	148 592
Participation de PTKP dans une entreprise associée	69 799	69 517
Écart de rapprochement	80 066	79 075
Éléments de rapprochement depuis la constitution :		
Frais d'émission d'instruments de capitaux propres	(11 110)	(11 110)
Dotations à l'amortissement de l'augmentation de la juste valeur	62 553	61 459
Écarts de conversion liés à l'augmentation de la juste valeur	(2 829)	(3 159)
Distribution à des fins fiscales	9 181	9 181
Profit sur l'exercice de l'option de surallocation	(375)	(375)
Profit de dilution	(5 354)	(4 921)
Perte de valeur de la participation dans une entreprise associée	28 000	28 000
	—	—

En ce qui concerne la participation de PTKP dans Produits Kruger, la responsabilité de PTKP à l'égard des dettes, des passifs et des autres obligations de Produits Kruger se limite à l'apport en capital de PTKP dans Produits Kruger.

6 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le tableau qui suit présente en détail la charge d'impôt sur le résultat :

	2025	2024
	\$	\$
Impôt au taux prévu par la loi de 26,5 %	2 254	647
Profit de dilution	(115)	(160)
Réalisation d'avantages fiscaux non comptabilisés auparavant	290	347
Quote-part des résultats comptables	(2 429)	(778)
	—	56

Papiers Tissu KP inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

7 DIVIDENDES

Pour les exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024, la société a versé à ses actionnaires des dividendes trimestriels de 0,18 \$ par action. En vertu du régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») de la société, une partie des dividendes a été réinvestie par les actionnaires, donnant lieu à l'émission d'actions ordinaires de la société. Le produit a servi à l'acquisition d'actions additionnelles de Produits Kruger. Les dividendes versés, le nombre d'actions ordinaires supplémentaires émises ainsi que le prix de l'action et le produit brut se ventilent comme suit :

				2025
Date de versement du dividende	Dividendes versés	Prix de l'action	Nombre d'actions ordinaires émises	Produit brut
	\$	\$	#	\$
15 janvier 2025	1 798	8,06	6 656	54
15 avril 2025	1 799	7,86	6 713	54
15 juillet 2025	1 802	8,87	7 243	62
15 octobre 2025	1 801	9,27	7 207	67
	7 200		27 819	237

				2024
Date de versement du dividende	Dividendes versés	Prix de l'action	Nombre d'actions ordinaires émises	Produit brut
	\$	\$	#	\$
15 janvier 2024	1 793	8,99	4 615	41
15 avril 2024	1 794	8,52	5 880	50
15 juillet 2024	1 795	8,52	6 093	52
15 octobre 2024	1 796	8,34	7 237	61
	7 178		23 825	204

Après le 31 décembre 2025, soit le 15 janvier 2026, la société a versé à ses actionnaires un dividende de 1,8 M\$, soit 0,18 \$ par action ordinaire. En vertu du RRD de la société, une partie du dividende a été réinvestie par les actionnaires, donnant lieu à l'émission de 6 971 actions ordinaires au prix de 10,21 \$.

Après le 31 décembre 2025, la société a déclaré à ses actionnaires un dividende de 0,18 \$ par action ordinaire devant être versé le 15 avril 2026.

Le RRD et le réinvestissement par Kruger inc. des dividendes reçus de Produits Kruger dans des actions ordinaires de cette dernière ont généré un profit de dilution de 0,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 (0,6 M\$ en 2024).

Papiers Tissu KP inc.

Notes annexes

Exercices clos le 31 décembre 2025 et le 31 décembre 2024

(les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

8 PRODUIT D'IMPÔT SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	2025	2024
	\$	\$
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Réévaluation des prestations de retraite	288	—
Produit d'impôt	—	2 769
Déduction faite du produit d'impôt	288	2 769
Réévaluation des avantages postérieurs au départ à la retraite	101	—
Produit d'impôt	—	333
Déduction faite du produit d'impôt	101	333
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net		
Écarts de conversion	(1 645)	—
Produit d'impôt	—	2 604
Déduction faite du produit d'impôt	(1 645)	2 604
Total des autres éléments du résultat global de l'exercice	(1 256)	5 706

9 DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La société a été créée exclusivement pour acquérir et détenir une participation dans Produits Kruger, laquelle est comptabilisée comme une participation dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence. Par conséquent, la société a une dépendance économique envers Produits Kruger et est exposée à l'ensemble des risques liés aux activités de Produits Kruger, notamment le risque de liquidité.

10 ÉLÉMENTS DU FONDS DE ROULEMENT HORS TRÉSORERIE

La variation des éléments du fonds de roulement hors trésorerie, telle qu'elle est présentée dans le tableau des flux de trésorerie, s'établit comme suit :

	2025	2024
	\$	\$
Diminution de la dette envers une entité détenue	—	(595)
	—	(595)